

# CONCOURS RING

## Amicale Sport Canin Decazeville

CSAU BREVET RING 1 2 3

Juge Mr Philippe TOUY

HA Lucas NOVELLO (Niveau 2)

HA Hakim MEDJAHED (Niveau 2)



20 et 21 AVRIL 2024

Entrée gratuite / Restauration sur place

Renseignements : 06.88.68.13.14



TERRAIN

Lieu dit VIVIOLES

12300 DECAZEVILLE

Objet : concours Ring 2024

Decazeville, le 6 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Amicale Sport Canin Decazeville , organise un concours ring

**le 20 et 21 avril 2024**

Le juge sera Monsieur TOUY Philippe

Les hommes assistants seront :

NIVEAU 2 – Hakim Medjahed

NIVEAU 2 – Lucas Novello

Le montant des engagements est fixé à 17,00 €.

Si vous souhaitez réserver vos repas (feuille ci-jointe : à renvoyer avec votre engagement) Samedi midi : 15€, Samedi soir : 15 €, Dimanche midi : 15€

Les engagements, accompagnés du règlement à l'ordre du A S C D . devront être retournés avant le 30 mars 2024

Madame BENATS Christine

304 route du Puech Redon

Lieu dit Puech Redon

12390 GOUTRENS

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations cynophiles

La présidente

BENATS Christine



# AMICALE SPORT CANIN DECAZEVILLE

Terrain Lieu Dit Viviole  
12300 DECAZEVILLE  
N ° HA 1359/HA1359

Engagement à envoyer Mlle BENATS Christine  
304 route du Puech Redon  
12390 Goutrens

**Demande d'engagement pour le concours RING du 20 et 21 avril 2024**

**Prix de l'engagement : 17 euros à l'ordre de ASCD**

**CSAU + BREVET :**

CSAU  Brevet Niveau  1  2  3

Collez  
votre vignette  
ici

Juge : Monsieur TOUY Philippe

Hommes assistants

Monsieur NOVELLO Lucas Niv2

Monsieur MEDJAHED El Hakim Niv2

**Nom et affixe du chien :**

**Race :**

**Numéro carnet de travail :**

**Nom et prénom du conducteur :**

**Adresse :**

**Code postal :**

**Ville :**

**Tel :**

**Adresse email :**

**Club :**

**Région :**

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT : → 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription), → Le règlement de l'engagement, → Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable). → L'autorisation parentale pour les mineurs. Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait. 1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008. 2. Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

Inscription à envoyer avant le 01 avril 2024

**Tout engagement incomplet ne sera pas pris en compte**

Signature du Président et Cachet du Club

Signature du Conducteur